

l'ena

hors les murs

Magazine des Anciens Élèves de L'ENA

www.aaeena.fr

dossier

Regards sur 2012



Frances P. Ryan
Photographe
06 13 72 27 50
fpryan@live.fr
Coupé
Extrait du livre Paris à l'envers,
Paris upside down
Éditions du Chameau



dossier

« C'est que nous avons, à la vérité, renversé toutes les tyrannies, sauf une seule, la plus dure : la tyrannie des préjugés »

Charles Benoist – 1893

sommaire

Décembre 2012 – Numéro 427 – 5 €

Éditorial

Christine Demesse

Dossier : Regards sur 2012

04	Adapter notre protection sociale aux nouveaux risques	Karim Émile Bitar
06	La qualité du travail nous permettra de gagner la bataille de la compétitivité	Marisol Touraine
08	La « Réussite éducative »	Michel Sapin
10	Réorienter l'Europe : pour une croissance solidaire	George Pau-Langevin
12	La crise est avant tout une crise de la volonté politique	Bernard Cazeneuve
14	La création d'un superviseur bancaire européen	Nicolas Dupont-Aignan
16	Le couple franco-allemand	Michel Barnier
18	La compétitivité européenne	Susanne Wasum-Rainer
20	Peut-on relancer la construction européenne ?	Tokia Saifi
22	L'Europe sociale face à la crise	Fabio Liberti
25	2012 : après la crise, la crise	Yves Barou
27	L'économie française en 2012	Paul Jorion
29	Chroniques diplomatiques de l'année 2012	Thomas Guérolé et Arnaud Lavalade
32	2012 : mise en place d'une nouvelle configuration stratégique	Jean-Marc Châtaigner
34	L'année 2012 aux États-Unis	Frédéric Charillon
36	La Russie en 2012, le régime contesté	Thomas Snegaroff
38	L'année 2012 en Afrique du Nord et au Sahel	Marie Mendras
40	Un monde arabe en turbulences	Mohammad-Mahmoud Ould Mohamedou
42	L'Asie centrale, un enjeu géopolitique	Didier Billion
44	Dérives identitaires, fondamentalismes, pluralisme et vivre ensemble en 2012	Patrice Gourdin
46	Du « Sahara français » à l'Azawad	Bahjat Rizk
49	Physique fondamentale : une découverte majeure en 2012	Francis Faye
52	L'année du livre numérique	Olivier Drapier
54	L'année du cinéma	Françoise Benhamou
56	Le sport en 2012 : de l'Olympe aux bas-fonds	Olivier Hébrard
60	L'année littéraire 2012	Patrick Gautrat
64	Liaison ferroviaire Lyon Turin	François Broche

66	ASSURANCE > La France, un modèle pour l'Europe	Marc Bezançon
69	AUDIOVISUEL > Quel avenir pour l'Audiovisuel extérieur de la France	Marie-Christine Saragosse
72	AUDIOVISUEL > L'Ina, acteur du « soft power » français	Mathieu Gallet
75	BANQUE > Banque Transatlantique : une banque pleine d'ambition	Vincent Joulia
77	ÉCONOMIE > Faut-il réduire les dépenses publiques ?	Pierre-Mathieu Duhamel
81	LOGEMENT > Il y a urgence !	Jean-Michel Ciuch
83	LOGEMENT SOCIAL > Casser la ghettoïsation	Patrick Doutreligne
87	MANAGEMENT > Savoir grandir	Jean-Michel Grunberg et Rudolph Hidalgo
89	PPP > La BAD joue un rôle clé dans les besoins de développement des PPP	Donald Kaberuka
92	PPP > De l'efficacité et de la performance des services publics locaux	Pierre-Emeric Chabanne
95	PPP > L'avenir des PPP appartient aux collectivités	Gérard de Pablo
97	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE > Protéger la marque	Claire Dorland-Clauzel
99	PROPRIÉTÉ INDUSTRIELLE > Brevet unitaire : changement de donne	Xavier Demulsant
102	PROTECTION SOCIALE > Pari sur l'avenir	Alain Arnaud
103	SANTÉ > EFS « Nous sommes garants de toute la chaîne transfusionnelle »	Samuel Valcke
107	SANTÉ > ONIAM : une voie alternative au contentieux	Erik Rance
110	SOCIÉTÉ > Projet de loi : Mariage pour tous !	Christian Bénasse
113	TRANSPORT > Les ports français, une force pour l'économie nationale	Jean-Claude Terrier

Entretiens réalisés par Philippe Brousse

enaassociation

116	Hommage à Jacques Viot	Philippe Husson
118	Signature du protocole avec l'Association congolaise	Joseph-Louis Bot Isangamela
119	Colloque sous tension au pays du Sphinx	Jean-Pierre Hoss
119	Les lundis de l'Ena	
121	Carnets	

Temps libre

124	Signets : La boîte à livres	Robert Chelle
130	Mélomanie	Arnaud Roffignon et Christophe Jouannard
140	Éphéméride : 2 décembre 1804 : « le sacre de Napoléon »	Nicolas Mietton

l'ena
hors les murs

226, boulevard Saint-Germain – 75007 Paris
Tél. : 01 45 44 49 50 – Fax : 01 45 44 02 12
site : http://www.aaeena.fr
Mél : bderome@aaeena.fr

Directeur de la publication : Christine Demesse

Directeur de la rédaction : Karim Émile Bitar

Directeur adjoint de la rédaction :

Jean-Christophe Gracia

Conseiller de la rédaction : François Broche

Secrétaire de rédaction : Bénédicte Derome

Comité de rédaction : Isabelle Antoine, Didier Bellier-Ganière, Jean-Marc Châtaigner, Robert Chelle, Jean-François Court, Emmanuel Droz, Bernard Dujardin, Patrick Gautrat, Stephan Geifes, Isabelle Gougenheim, Françoise Klein, Aurélie Lorrain-Itty, Claude Revel, Arnaud Roffignon, Jean-Charles Savignac, Didier Serrat, Maxime Tandonnet, Laurence Toussaint.

Conseil d'administration de l'association des anciens élèves de l'école nationale d'administration :

BUREAU

Président : Christine Demesse

Vice-présidents : Patrick Gautrat, Odile Pierart, Sophie Thibault

Secrétaire général : Arnaud Geslin

Secrétaires généraux adjoints : Béatrice Buguet, Jean-Christophe Gracia

Trésorier : Véronique Bied-Charreton

Trésorier adjoint : Dominique Dalmas

MEMBRES DU CONSEIL

Agnès Arcier, Didier Bellier-Ganière, Jean-Étienne Caire, Jean Daubigny, Michel Derrac, Patrice Diebold, Christian Dubreuil, Simon Fetet, Maurice Ligot, Myriem Mazodier, Olivier Rateau, Constance Rivière, Arnaud Roffignon, Jean-Philippe Saint-Geours, Laurent Stéfani, Pierre-Antoine Vacheron, Jérôme Veronneau.

Publicité : MAZARINE

Tél. : 01 58 05 49 17 – Fax : 01 58 05 49 03

Directeur : Paul Emmanuel Reiffers

Annonces et publicités : Yvan Guglielmetti

Mise en page, fabrication : Claudine Foucault

Conception maquette et Direction artistique :

Bruno Ricci – bruno@bruno-r.com

Compogravure, impression et brochage :

Imprimerie Chirat

Dépôt légal : 36914

© 2003 L'ENA Hors les murs

N° de commission paritaire :

0414 G84728/ISSN 1956-922X

Prix : 5,00 €

Si vous désirez vous abonner à L'ENA Hors les murs, voir les bulletins d'abonnement pages 5, 17, 41, 118

Abonnement normal : 52,00 €

Anciens élèves : 35,00 €

Étranger : 85,00 €

Prochain dossier : la compétitivité internationale



Regards sur 2012

Dérives identitaires, fondamentalismes, pluralisme et **vivre ensemble** en 2012



Par **Bahjat Rizk**
Attaché culturel
Délégation du Liban auprès de l'Unesco

En 2012, onze années après le 11 septembre 2001 et une année après le début du printemps arabe de 2011, la question de l'identité culturelle dans la mondialisation, demeure posée, de manière cruciale et toujours non résolue.

Le rapport mondial de l'Unesco sur la culture publié en l'an 2000 sous le titre « Diversité culturelle, conflit et pluralisme » avait révélé que « la plupart des conflits qui surgissent aujourd'hui au sein des États-nations ont une composante culturelle » et que « tous ces conflits ont éclaté en un bref laps de temps, depuis la publication, en 1998, du premier rapport mondial sur la culture de l'Unesco ». Le fait culturel est devenu donc avec la mondialisation un fait politique et bien plus, il le devance et même l'établit, comme l'a démontré en novembre 2011, l'admission de la Palestine comme État membre à l'Unesco, avant son admission aux Nations Unies.

Cette ambivalence du culturel et du politique a donné lieu très rapidement à une idéologisation du culturel et à son instrumentalisation par le politique, sans toutefois parvenir pour autant, à conceptualiser la question de la diversité culturelle, par manque d'un cadre référentiel, rationnel. Nous avons donc à faire face soit à un déni acharné des différences culturelles au nom d'un humanisme généreux, utopique et quelque peu impuissant et béat, soit à une affirmation frénétique voire forcenée, de ces différences culturelles qui nous condamnent à rentrer dans une logique de conflits continus, interminables, vains et sans issue.

Comment gérer les flux migratoires, la libre circulation des informations et des biens, le dépassement des frontières ? D'autant plus qu'un même phénomène politique qui sollicite notre identification, autrement dit interpelle notre subjectivité, peut du jour au lendemain acquérir une autre interprétation, en faisant basculer notre mode de compréhension, d'une extrême à une autre. L'année 2012 nous a clairement montré que les droits individuels, étaient sacrés

en Occident alors que les droits collectifs, prévalaient en Orient, cela étant dû au cheminement historique et sociologique des deux parties du monde. Ainsi, selon l'angle d'approche et la lecture conditionnée qu'on en faisait, un même processus pouvait être envisagé comme une progression démocratique et une revendication de modernité, ou une régression collective et un repli réactionnaire.

Comment s'extraire des dérives identitaires, du fondamentalisme pour faire triompher le pluralisme et le vivre ensemble ? Comment définir un cadre anthropologique constant, sans paraître essentialiste, structurer et identifier sans discriminer, reconnaître pour pouvoir durablement aménager ?

Certes nous n'avons pas de solution toute trouvée, à cette question récente et impromptue, qui ne saurait ni être traitée au niveau purement de l'éthique philosophique idéaliste, ni se résoudre dans le pragmatisme politique matérialiste. Poursuivant depuis une dizaine d'années des recherches autour de cette question, il m'a semblé important, afin de ne pas rester au niveau du constat, de poser une problématique adéquate et équitable et d'échapper, au débat intrinsèquement passionnel. J'ai ainsi suggéré une démarche méthodologique qui ne prétend pas apporter des réponses immédiates, mais qui établit, autant que faire se peut, un cadre neutre de négociation.

Pour une charte des droits des minorités

En effet, en revenant à Hérodote, le père de l'Histoire, qui vit le premier choc des civilisations, entre les Grecs et les Perses il y a vingt-cinq siècles, nous identifions les paramètres qui continuent à structurer nos identités collectives, à savoir « la



langue, la race, la religion et les mœurs ». Ces mêmes paramètres réapparaissent en 1945, dans la charte de l'Unesco, qui évoque « les droits de l'homme sans distinction de race, de sexe, de langue et de religion ». Ainsi nous sommes confrontés à des paramètres identiques, soumis à des impératifs diamétralement opposés. Ces paramètres sont incontournables pour établir une appartenance collective et contraignants, voire discriminatoires, pour parvenir à une identité humaine basée sur l'universalisme de l'individu.

Tout conflit identitaire va emprunter obligatoirement, l'un ou l'autre de ces paramètres et parfois même convertir ou basculer d'un paramètre à l'autre, au sein d'une même société, de manière successive ou simultanée (vases communicants). Cette dynamique de la structuration identitaire devrait prendre en considération ces éléments constants, les négocier au niveau

des collectivités et les transcender, dans la quête d'une identité humaine individuelle universelle. L'identité collective est réductrice et concrète, l'identité individuelle est émancipatrice et abstraite.

Pour pouvoir dépasser la différence culturelle et politique, qu'elle soit linguistique, raciale, religieuse ou sexuelle, nous devons élaborer une charte des droits des minorités, qui vient compléter celle des droits de l'homme, en leur reconnaissant des droits culturels et politiques et en les inscrivant, dans une continuité positive et non dans une rupture, avec la majorité qui percevra leur apport culturel comme une valeur ajoutée, faisant progresser la société et l'empêchant de stagner, de se fermer et de se replier sur elle-même.

En « absolutisant » les différences culturelles, nous rentrons dans une logique paranoïaque et archaïque d'élimination mutuelle suicidaire, en les relativisant après

les avoir reconnues et identifiées, nous les envisageons à travers la négociation et la compensation, comme une complémentarité évolutive, bénéfique, partagée et salutaire. En multipliant les conflits identitaires, tant en Occident (montée de l'extrême-droite en Europe, tueries en Norvège, agressions antisémites, racismes de toutes sortes dans les deux camps, sentiments de frustration et d'insécurité) qu'en Orient (printemps ou hiver arabes, agressions raciales et religieuses en Afrique et en Asie), l'année 2012 nous pousse à réfléchir à cette question existentielle et vitale, sans sombrer dans le politiquement correct ni favoriser des idéologies communautaristes et ségrégationnistes irréversibles. La rationalisation du débat ne pourra se faire qu'à travers des sources avérées et rationnelles, qui prennent en considération tant les droits de l'individu que ceux des minorités. ■

**fondation
Chirac**

agir au service de la paix

*Se mobiliser pour que prévale la
paix sur les facteurs de guerre*

**La fondation Chirac œuvre pour la prévention
des conflits, le développement durable et le
dialogue des cultures.**

Elle plaide pour que chaque être humain
accède aux droits fondamentaux :

- à l'eau et à l'assainissement
- à la santé et à des médicaments de qualité
- aux ressources de la terre
- à la diversité culturelle et linguistique

Le Prix 2011 pour la prévention
des conflits a été décerné à
Marguerite Barankitse et Louise
Arbour.

**Soutenez les actions
de la fondation Chirac**
www.fondationchirac.eu

PRIX DE LA FONDATION
CHIRAC
POUR LA PRÉVENTION DES CONFLITS